

avez fait une vérification.—R. Pour m'assurer que nous traitons du même sujet, vous parlez toujours des écoles dirigées par des civils?

D. Oui.—R. Il sera très facile de vous fournir cet état.

*M. McGeer:*

D. Je voudrais poser une question relativement aux états qui ont été déposés, si le Comité me le permet. Je voudrais obtenir ce renseignement s'il est disponible: vous avez déposé un état relativement au port d'Halifax?—R. Oui, monsieur.

D. Serait-il difficile de nous fournir un état semblable concernant tous les ports nationaux?—R. Pas du tout. Nous pourrions vous procurer ces renseignements très facilement.

D. Quant à tous les ports nationaux?—R. Je ne pourrais vous fournir les données à jour, car nous n'avons pas terminé la vérification pour 1944.

D. Eh bien, donnez-nous des états comportant des renseignements aussi récents que cet état-ci.—R. Je vous fournirai les renseignements les plus récents que je pourrai. Si vous voulez bien m'excuser, quand vous dites ports, vous entendez Vancouver, Saint-Jean, Montréal, Québec et les Trois-Rivières?

D. Et le port de New-Westminster?—R. Je n'ai rien à voir à New-Westminster. Etes-vous intéressé à Chicoutimi, par exemple?

D. J'entends les commissions du port soumises à votre juridiction en matière de vérification?—R. Oui.

D. Indiquez les autres commissions du port qui ne relèvent pas de vous.—R. Voici ce que j'entends; voulez-vous des données sur le port à Churchill?

D. Je veux des données sur tous.—R. Des données aussi sur les élévateurs de l'Etat?

D. Oui.—R. Très bien, monsieur.

D. Je voudrais aussi des renseignements sur tous les canaux. Franchement, monsieur le président, on nous tient la dragée haute à Vancouver. Nous finançons notre propre port, nous payons des droits de mouillage très élevés, nous acquittons des frais d'entretien et d'autres frais. Puis, nous venons ici et nous voyons ce magnifique système de canaux et constatons que les ports sont financés à même des contributions dont ils n'acquittent pas les intérêts. Nous sommes très intéressés à ce que la situation financière relative à tous ces ports et canaux soit exposée convenablement.—R. Les canaux ne sont que des travaux publics ordinaires.

D. Ah, non; nous voulons connaître le placement de l'Etat à ce sujet ainsi que les dépenses annuelles, et les charges du chef de la dette annuelle. Tout cela s'est accumulé et forme un montant considérable, vous savez.

M. ISNOR: Vous parlez en ce moment du Canada central seulement, n'est-ce pas?

M. McGEER: Oui, vous et moi avons chacun notre problème.

Le TÉMOIN: Monsieur, voulez-vous m'expliquer exactement ce que vous avez à l'esprit au sujet des canaux. Il y a le canal Rideau, y êtes-vous intéressé?

*M. McGeer:*

D. J'entends que vous avez des charges au chapitre des immobilisations concernant ces entreprises, et dans le cas du canal Welland vous avez certainement des charges au compte des intérêts et de l'exploitation. Ces dépenses ne sont-elles pas indiquées séparément?—R. Non, ces charges ne figurent pas à ce titre. Elles font tout simplement partie de la dette publique du Canada.

D. Les postes ne sont pas isolés?—R. Non. Nous pouvons vous donner les chiffres concernant le capital engagé, les frais d'exploitation et les revenus. Les revenus proviennent surtout de la vente d'énergie.

D. Vous pourriez nous donner une estimation approximative des frais fixes que comportent la dette, bien que vous ne puissiez peut-être pas isoler les frais